

**Établissement public des musées d'Orsay et de l'Orangerie – Valéry Giscard d'Estaing**

**Conditions générales de vente – Vente en Nombre**

**Article 1 : Objet**

**Article 2 : Identification de l'Établissement Public des musées d'Orsay et de l'Orangerie**

**Article 3 : Information sur les billets d'entrée aux musées d'Orsay et de l'Orangerie et les cartes d'adhésion**

**Article 4 : Modalités de commande**

**Article 5 : Modalités de paiement**

**Article 6 : Exécution de la commande**

**Article 7 : Demande d'annulation et de remboursement**

**Article 8 : Modalités de livraison des billets**

**Article 9 : Obligations de l'acheteur**

**Article 10 : Responsabilité**

**Article 11 : Documents contractuels**

**Article 12 : Intégralité du contrat**

**Article 13 : Protection des données personnelles**

**Article 14 : Droit applicable - règlement des litiges**

**Annexes : - Bon de commande « Billets d'entrée – Vente en nombre »**

**- Bon de commande « Cartes d'adhésion – Vente en nombre »**

Les présentes conditions sont applicables à compter du 12/07/2022

## **Article 1 : Objet**

Les dispositions ci-dessous constituent un contrat établissant les conditions générales de vente en nombre de billets d'entrée et de cartes d'adhésion de l'EPMO-VGE (Établissement Public des musées d'Orsay et de l'Orangerie – Valéry Giscard d'Estaing).

Elles s'appliquent de plein droit et sans restriction à toutes les commandes de billetterie en nombre et de cartes d'adhésion en nombre effectuées auprès de l'EPMO-VGE.

L'EPMO-VGE se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente.

Les conditions applicables sont celles en vigueur au jour de la réception du bon de commande. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et irrévocable de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions de vente, notamment celles en vigueur pour les ventes sur place, aux groupes, en ligne ou par les réseaux de vente partenaires.

## **Article 2 : Identification**

Etablissement public à caractère administratif regroupant le musée d'Orsay et le musée de l'Orangerie conformément aux dispositions du décret n° 2003-1300 du 26 décembre 2003 modifié portant création de l'Établissement Public des musées d'Orsay et de l'Orangerie - Valéry Giscard d'Estaing, inscrit au répertoire SIREN de l'INSEE sous le numéro 180 092 447, dont le siège est sis Esplanade Valéry Giscard d'Estaing 75007 PARIS - France

Adresse postale : Etablissement public des musées d'Orsay et de l'Orangerie – Valéry Giscard d'Estaing – Esplanade Valéry Giscard d'Estaing 75007 Paris

Adresse physique : Musée d'Orsay 62 rue de Lille - 75007 Paris

## **Article 3 : Information sur les billets d'entrée aux musées d'Orsay et de l'Orangerie et les cartes d'adhésion**

### **3-1 : Les billets d'entrée**

Sont proposées en vente de billetterie en nombre, les prestations suivantes :

- Le billet unique musée d'Orsay collections-exposition au tarif public en ligne à 16 €
- Le billet unique musée de l'Orangerie collections-exposition au tarif public en ligne à 12.50 €
- Le billet jumelé Orsay-Orangerie collections-exposition au tarif public en ligne à 22 €
- Le billet « Nocturne » musée d'Orsay collections-exposition au tarif public en ligne à 12 €

Un minimum de 500 billets par commande est requis. Il est possible de commander plusieurs types de billets pour atteindre le seuil des 500 billets.

Remise :

- Une remise de 0,50 € par billet sera appliquée uniquement sur :
  - les billets uniques et au tarif public du musée d'Orsay collections-exposition
  - les billets uniques et à tarif public du musée de l'Orangerie collections-exposition
  - Les billets « Nocturne » musée d'Orsay collections-exposition au tarif public en ligne à 12 €

- Une remise de 1 € par billet sera appliquée sur les billets jumelés Orsay-Orangerie collections-exposition

Ces remises sont appliquées par commande.

### **3-2 : Les cartes d'adhésion**

Sont proposées en vente uniquement aux CE, CSE et Collectivités les cartes d'adhésion suivantes :

- La Carte Blanche Solo au tarif préférentiel (partenaires et collectivités) à 42 €
- La Carte Blanche Duo au tarif préférentiel (partenaires et collectivités) à 65 €

Ces Cartes Blanches sont vendues sous forme de « carte physique » uniquement.

Un minimum de 30 cartes par commande est requis. Il est possible de commander plusieurs types de cartes pour atteindre le seuil des 100 cartes.

Le CE, CSE ou la Collectivité est en charge de la collecte des données des futurs adhérents « Cartes Blanches » qui devront être transmises à l'EPMO-VGE pour la création des cartes nominatives.

### **Article 4 : Modalités de commande**

#### Pour la billetterie en nombre :

Direction des publics – Service de la réservation des groupes et de la vente aux professionnels

Courriel : [billetterieennombre@musee-orsay.fr](mailto:billetterieennombre@musee-orsay.fr)

#### Pour la carte d'adhésion « Carte Blanche » en nombre :

Direction des publics – Service Carte Blanche

Courriel : [carte.blanche@musee-orsay.fr](mailto:carte.blanche@musee-orsay.fr)

L'acheteur envoie un bon de commande dûment rempli, selon le modèle joint en annexe, téléchargeable sur [www.musee-orsay.fr](http://www.musee-orsay.fr).

Deux modèles de bons de commande sont disponibles :

- Un modèle pour l'achat de billets en nombre à envoyer à l'adresse : [billetterieennombre@musee-orsay.fr](mailto:billetterieennombre@musee-orsay.fr)
- Un modèle pour l'achat des cartes d'adhésion en nombre à envoyer à l'adresse : [carte.blanche@musee-orsay.fr](mailto:carte.blanche@musee-orsay.fr)

Les bons de commande incomplets ne sont pas traités par l'EPMO-VGE qui en informera l'acheteur. Le bon de commande vaut pour engagement et constitue une acceptation irrévocable qui ne peut être remise en cause.

L'acheteur peut faire la demande au préalable d'une facture pro forma, avant d'effectuer le règlement.

A réception du bon de commande, le service de la réservation et de la vente aux professionnels (vente de billets) ou le service de la Carte Blanche (vente de cartes blanches) prend contact avec l'acheteur pour finaliser celle-ci.

A titre exceptionnel, une commande non traitée peut être modifiée, l'acheteur adresse la demande par email accompagnée du nouveau bon de commande.

Aucune modification n'est possible après réception du paiement.

Pour toute commande effectuée par un autre biais, que ce soit par email, sur notre site de Vente En Ligne ou par tout autre moyen, il est entendu que la commande vaut engagement et constitue une acceptation irrévocable qui ne peut être remise en cause.

#### **Article 5 : Modalités de paiement**

Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros.

Le règlement s'effectue par virement à l'ordre de : Régisseur de recettes du musée d'Orsay (IBAN indiqué sur le Bon de Commande joint).

L'acheteur doit porter en objet de son virement la mention « Vente En Nombre » et en informer l'EPMO-VGE à :

- [billetterieennombre@musee-orsay.fr](mailto:billetterieennombre@musee-orsay.fr) pour les achats de billets d'entrée
- [carte.blanche@musee-orsay.fr](mailto:carte.blanche@musee-orsay.fr) pour les achats de cartes d'adhésion.

#### **Article 6 : Exécution de la commande**

L'envoi d'un bon de commande ou de tout autre commande faite par un autre biais que le bon de commande ci-joint vaut pour engagement.

A la réception du paiement, le service de la réservation et de la vente aux professionnels (pour les billets) ou le service de Carte Blanche (pour les cartes blanches) traite la demande et en informe l'acheteur par courriel.

La commande ainsi traitée ne peut faire l'objet de modifications : les billets et cartes d'adhésion ne sont ni repris, ni remboursés, ni échangés par l'EPMO-VGE.

En cas de non réception du règlement par l'EPMO-VGE sous 15 jours, la commande sera automatiquement annulée. Par ailleurs, l'EPMO-VGE se réserve le droit de refuser toute commande d'un client avec lequel un litige en cours existerait.

## **Article 7 : Demande d'annulation et de remboursement**

Conformément à l'article L 221-28 du code de la Consommation, l'acheteur ne bénéficie pas du droit de rétractation. Les billets et cartes d'adhésion achetés ne sont ni remboursables, ni repris, ni échangés, sauf en cas d'annulation par l'EPMO-VGE de la prestation correspondante.

## **Article 8 : Modalités de livraison des billets**

Le Service de la réservation des groupes et de la vente aux professionnels expédie les billets dématérialisés par voie électronique sous la forme d'une série de numéros. L'acheteur est tenu de vérifier le nombre de billets ainsi livrés et de valider la réception de la commande par retour de courriel.

Concernant les cartes d'adhésion, elles sont envoyées une fois que les données relatives aux futurs adhérents aient été reçues par le service de la Carte Blanche qui peut alors émettre les cartes d'adhésion nominatives et les faire parvenir à l'acheteur.

## **Article 9 : Obligations de l'acheteur**

L'acheteur a l'obligation :

- d'informer ses clients des jours et horaires d'ouverture des musée d'Orsay et de l'Orangerie, de leurs conditions tarifaires et de leur règlement de visite ;
- de traiter tout litige ou réclamation relatifs à la revente des billets ;
- de communiquer clairement les frais supplémentaires éventuellement facturés au visiteur ;
- de faire figurer sur le print@home délivré au visiteur les informations suivantes :
  - ✓ Le type de billet et les droits rattachés :
    - Soit « Musée d'Orsay – entrée collections et exposition, valable pour une entrée »
    - Soit « Musée de l'Orangerie – entrée collections et exposition, valable pour une entrée »
    - Soit « Billet jumelé Orsay Orangerie – entrée collections et exposition, valable pour une entrée »
    - Soit « Musée d'Orsay – Billet Nocturne – entrée collections et exposition, valable pour une entrée uniquement le jeudi à partir de 18h00 » ;
  - ✓ Le tarif public du billet ;
  - ✓ Pour toute prestation spécifique autre que le billet plein tarif, indiquer très clairement les conditions liées à cette prestation ainsi que le nom du fournisseur de la prestation
  - ✓ Les frais supplémentaires éventuels ;
  - ✓ La date de fin de validité du billet ou, pour les revendeurs qui datent leurs billets, son jour de validité et l'horaire d'accès au musée
  - ✓ Les jours et horaires d'ouverture du ou des musées ;
  - ✓ Les accès :
    - Pour le musée d'Orsay : « accès par entrée A1 pour les billets non horodatés et accès par l'entrée C pour les billets horodatés
    - Pour le musée de l'Orangerie : « accès par la file réservée » ;
  - ✓ Le code barre correspondant au numéro de billet délivré par l'EPMO-VGE ;
  - ✓ Le logo de l'EPMO-VGE.

- de faire valider par l'EPMO-VGE ses billets print@home avant leur mise en vente.
- de communiquer clairement et distinctement, dans le cas où le billet est vendu avec une application-audioguide (autre que le dispositif vendu et approuvé par l'EPMO-VGE) que l'application-audioguide n'est pas la version officielle de l'établissement en faisant apparaître la mention comme suit : « *Dispositif de médiation non officiel* ».
- de communiquer clairement et distinctement, la méthodologie de téléchargement de cette application-audioguide, en précisant que le billet ne donne droit à aucun retrait d'audio-guide dans l'enceinte des établissements.

### **Article 10 : Responsabilité**

Ni l'EPMO-VGE, ni l'acheteur ne sauraient être tenus responsables de toute inexécution ou mauvaise exécution qui aurait pour origine un cas de force majeure, échappant à leur contrôle, incluant notamment, sans que cela soit limitatif, les cas de guerre, d'émeute, d'insurrection, d'interruption de transport, de problème d'importation ou d'exportation, de grève, de lock-out, de pénurie, de pandémie, d'incendie, de tremblement de terre, de tempête, d'inondation.

L'EPMO-VGE informera les acheteurs via son site internet des suspensions éventuelles du service de vente en nombre.

L'EPMO-VGE ne pourrait être tenu responsable de l'usage des billets commandés, l'acheteur étant seul responsable de leur utilisation par lui-même ou par un tiers. Sa responsabilité ne pourrait être engagée si l'inexécution ou la mauvaise exécution de ses obligations au titre des Conditions Générales de Vente est imputable soit à l'acheteur, soit au fait, imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat.

### **Article 11 : Documents contractuels**

Le contrat est formé par les documents contractuels suivants, par ordre de priorité décroissante :

- Les présentes conditions générales ;
- Les bons de commande (voir documents en annexes) signés, complétés du montant de la commande et des informations nécessaires à l'identification de l'acheteur (nom - prénom - adresse postale de facturation et/ou de livraison - téléphone - adresse électronique).
- Le règlement de visite (voir sur nos sites internet les pages suivantes)
  - Pour le musée d'Orsay (conditions de visite) : <https://www.musee-orsay.fr/fr/articles/acces-horaires-tarifs-197704>
  - Pour le musée de l'Orangerie (conditions de visite) : <https://www.musee-orangerie.fr/fr/visite/acces-horaires-tarifs>

### **Article 12 : Intégralité du contrat**

Si, pour une quelconque raison, une des présentes conditions générales devait être déclarée inapplicable, cette inapplicabilité n'affecterait pas l'application des autres dispositions des conditions générales, celle jugée inapplicable étant alors remplacée par la disposition la plus proche possible.

### **Article 13 : Protection des données personnelles**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la réalisation de la commande.

La loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 s'applique aux données transmises.

Conformément à l'article 34 de la loi Informatique et Libertés actualisé par le Règlement Européen n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, l'acheteur, justifiant de son identité, dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations le concernant.

Il pourra exercer ce droit en adressant un courrier à l'adresse suivante : Etablissement public du musée d'Orsay et du musée d'Orsay – Valéry Giscard d'Estaing, Direction des publics, Esplanade Valéry Giscard d'Estaing, 75007 Paris.

Le délégué à la protection des données peut être contacté via l'adresse suivante : [dpo@musee-orsay.fr](mailto:dpo@musee-orsay.fr)

### **Article 14 : Droit applicable - règlement des litiges**

Le contrat est soumis au droit français. En cas de litige ou de réclamation, l'acheteur s'adressera en priorité à l'EPMO-VGE, à l'adresse suivante : Etablissement public des musées d'Orsay et de l'Orangerie – Valérie Giscard d'Estaing – Esplanade Valéry Giscard d'Estaing 75007 Paris, pour obtenir une solution amiable. Les litiges sont de la compétence de la juridiction de Paris.

#### **Médiation :**

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », l'acheteur a la possibilité, avant toute action en justice, de recourir gratuitement au service de médiation conventionnelle afin de rechercher une solution amiable.

# Bon de Commande

## Billets d'Entrée – Vente en Nombre

L'Etablissement public des musées d'Orsay et de l'Orangerie – Valéry Giscard d'Estaing, établissement public national à caractère administratif, créé par le décret n° 2003-1300 du 26 décembre 2003, inscrit au répertoire SIREN de l'INSEE sous le numéro 180 092 447 dont le siège est sis Esplanade Valéry Giscard d'Estaing, 75007 Paris

### Coordonnées de votre société

Raison sociale -----

Dossier suivi par

Madame  Monsieur

Prénom -----

Nom -----

Fonction -----

Téléphone -----

Email -----

### Adresse email de livraison

-----

### Adresse de facturation

-----

-----

-----

Boite postale -----

Code postal -----

Localité -----

Pays -----



## Votre commande de Billets d'Entrée

(Minimum 500 billets)

Les billets seront livrés par voie électronique sous forme dématérialisée.

Nature	Prix public unitaire (en €)	Remise	Prix remisé unitaire (en €)	Quantité (Minimum 500 billets)	Montant total (en €)
Billets pour le musée d'Orsay (au tarif public)	16,00 €	0,50 €	15,50 €		
Billets pour le musée de l'Orangerie (au tarif public)	12,50 €	0,50 €	12,00 €		
Billets « Nocturne » pour le musée d'Orsay (au tarif public)	12,00 €	0,50 €	11,50 €		
Billet Jumelé musée d'Orsay/Musée de l'Orangerie (au tarif public)	22,00 €	1,00 €	21,00 €		
<b>TOTAL</b>					

Règlement à adresser à l'ordre Régisseur des recettes du musée d'Orsay par virement sur le compte IBAN : FR7610071750000000100068659 avec en objet « Vente en Nombre » suivi des initiales de votre société.

Confirmation de ce virement à transmettre par email à : [billetterieennombre@musee-orsay.fr](mailto:billetterieennombre@musee-orsay.fr)

J'ai pris connaissance des conditions générales de vente et les accepte

VISA DU REPRESENTANT DE LA SOCIETE

DATE ET SIGNATURE

Veillez renvoyer ce formulaire de commande dûment rempli à l'adresse email ci-dessous : [billetterieennombre@musee-orsay.fr](mailto:billetterieennombre@musee-orsay.fr)

# Bon de Commande

## Carte Blanche - Vente en nombre

L'Établissement public des musées d'Orsay et de l'Orangerie – Valéry Giscard d'Estaing, établissement public national à caractère administratif, créé par le décret n° 2003-1300 du 26 décembre 2003, inscrit au répertoire SIREN de l'INSEE sous le numéro 180 092 447 dont le siège est sis Esplanade Valéry Giscard d'Estaing, 75007 Paris

### Coordonnées de votre société

Raison sociale -----

Dossier suivi par

Madame  Monsieur

Prénom -----

Nom -----

Fonction -----

Téléphone -----

Email -----

### Adresse email

-----

### Adresse de facturation et de livraison

-----

-----

-----

Boite postale -----

Code postal -----

Localité -----

Pays -----

## Votre commande de Cartes Blanches

(Minimum 30 cartes)

Un tableau récapitulatif comprenant l'ensemble des informations relatives à la création de ces cartes devra nous être communiqué complété conjointement au présent bon de commande.

Les cartes seront livrées par courrier ou à retirer sur place au musée d'Orsay.

Nature	Prix public unitaire (en €)	Remise	Prix partenaires et collectivités (en €)	Quantité <i>(Minimum 30 cartes)</i>	Montant total (en €)
Carte Blanche Solo (au tarif public)	52,00 €	10,00€	42,00€		
Carte Blanche Duo (au tarif public)	79,00 €	14,00€	65,00 €		
<b>TOTAL</b>					

Règlement à adresser à l'ordre Régisseur des recettes du musée d'Orsay par virement sur le compte IBAN : FR761007175000000100068659 avec en objet « Cartes Blanches en Nombre » suivi des initiales de votre société.

Confirmation de ce virement à transmettre par email à : [carte.blanche@musee-orsay.fr](mailto:carte.blanche@musee-orsay.fr)

J'ai pris connaissance des conditions générales de vente et les accepte

VISA DU REPRESENTANT DE LA SOCIETE

DATE ET SIGNATURE

Veillez renvoyer ce formulaire de commande dûment rempli à l'adresse email ci-dessous : [carte.blanche@musee-orsay.fr](mailto:carte.blanche@musee-orsay.fr)